

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b> <b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021

### Bloc de compétences 1

#### Activité : Commander un véhicule de secours et d'assistance aux victimes

#### Compétences :

1. Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes
2. Faire réaliser ou participer au bilan de victime(s) et à la prise en charge
3. Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime
4. Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie

#### Savoir-agir :

- 1 – Sécuriser le site de l'intervention  
Agir pour éviter le sur-accident
- 2 – Organiser ou réaliser le bilan de la ou des victimes  
S'intégrer dans un dispositif de nombreuses victimes  
Détection des situations de violences familiales, adapter sa conduite, signaler les faits, indices  
Commander les actions de secours pour traiter la détresse de la victime  
Rendre compte des bilans, communiquer avec la régulation médicale
- 3 – Choisir et organiser la prise en charge adaptée  
Collaborer avec les personnels médicaux, paramédicaux  
Commander l'équipe VSAV
- 4 – Travailler en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie  
Faire contrôler et reconditionner les matériels et équipements

### Éléments des compétences

#### Habilités :

- Ordonner à l'équipe les techniques opérationnelles adaptées à la mission
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte
- Mettre en œuvre le protocole et les outils SINUS
- Diriger, contrôler l'exécution de la mission
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction

#### Attitudes :

- Rassurer et encadrer la victime et les impliqués
- Préserver le potentiel physique et psychologique
- Agir en interaction et coordination avec le personnel médical, paramédical
- Coopérer avec les forces de l'ordre
- Réagir devant une situation avec de nombreuses victimes

#### Connaissances :

- Marche générale des opérations de secours à personne
- Plan nombreuses victimes
- Méthodologies de prises en charge
- Capacité et modalités d'utilisation du VSAV
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de secourisme
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Rôles et responsabilités du chef d'agrès
- Les pouvoirs de police – COS/DOS
- Le plan ORSEC – NOVI - SINUS
- L'interservice (SAMU, forces de l'ordre, ...)
- Organisation et chaîne de commandement
- Principes du commandement
- Le cadre d'ordre

#### Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique SUAP du SDIS 42
- ITOP SUAP, ITOP Commandement
- PEX, REX

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONNEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p><b>Création :</b> Janvier 2021</p>
	<p><b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <p align="center"><b>Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b> Déc 2021</p>

### Bloc de compétences 2

#### Activité : Commander un véhicule tout usage

#### Compétences :

1. Assurer la sécurité immédiate de la zone d'intervention
2. Identifier les risques et définir la technique opérationnelle
3. Commander son équipe

#### Savoir-agir :

- 1 - Sécuriser le site de l'intervention
- 2 - Observer la situation, le contexte, l'environnement, analyser et identifier les risques et les enjeux liés :
  - aux personnes et aux biens
  - aux interventions en lien avec les animaux
  - à la protection de l'environnement
  - aux dangers climatiques
- 3 - Déterminer la technique adaptée  
Adapter la technique pour l'efficacité de la mission
- 4 - Ordonner la mission  
Contrôler l'efficacité de la mission

### Éléments des compétences

#### Habiletés :

- Ordonner à l'équipe les techniques opérationnelles adaptées à la mission
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte
- Diriger, contrôler l'exécution de la mission
- Exploiter les capacités des équipements et matériels du véhicule tout usage

#### Connaissances :

- Marche générales des interventions de protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels d'épuisement, d'assèchement
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels d'éclairage
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de forçement
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels d'élagage, tronçonnage
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de découpe
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de capture et de neutralisation des animaux

#### Attitudes :

- Préserver le potentiel physique et psychologique
- Agir en interaction et coordination avec d'autres services
- Coopérer ou agir avec des personnels spécialisés (équipes animalières, vétérinaires, ...)
- Bienveillance envers la(es) victime(s) et impliqué(s)
- Se limiter au champ d'action de la sécurité civile
- Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile
- Phénomènes météorologiques (tempêtes, cyclones, vague de froid, neige, ...)
- Les ascenseurs – règles de sécurité et modalité d'intervention
- Règles d'emploi des EPI
- Rôles et responsabilités du chef d'agrès
- Les pouvoirs de police – COS/DOS
- L'interservice (SAMU, forces de l'ordre, ...)
- Organisation et chaîne de commandement
- Principes du commandement – le cadre d'ordre

#### Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Référentiel technique DIV du SDIS 42
- ITOP Opérations diverses, ITOP Commandement
- Fiche matériel VPR, Fiche matériel Lot Opérations diverses
- PEX, REX

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b> <b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021

### Bloc de compétences transversales A

**Activité : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, qualité de vie en service (SSQVS)**

**Compétences :**

1. Préserver la santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité
2. Intégrer la sécurité individuelle et collective dans chacune de ses actions
3. Contribuer au « bien vivre ensemble »
4. Préserver le potentiel physique et psychologique

**Savoir-agir :**

1. Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme  
Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux, ...)
2. Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles  
Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres  
Utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission  
Réaliser la mission en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites  
Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés
3. Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations de l'engagement citoyen  
Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge  
Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté ...)  
Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers
4. Autoévaluer son potentiel physique  
Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP)  
Agir et réagir lors d'une agression physique  
Autoévaluer son potentiel psychologique  
Développer et améliorer son potentiel psychologique  
Agir et réagir lors d'une agression psychologique

### Eléments des compétences

**Habilités :**

- Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission
- Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et l'ensemble des intervenants
- Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés
- Choisir pour soi-même et l'ensemble des intervenants les équipements de protection individuelle adaptés à la mission
- Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle
- Réaliser et faire réaliser par les intervenants des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et physiologiques
- Exercer la mission sous pressions physiologiques et psychologiques
- Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiologiques
- Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision, ...)
- Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions
- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONNEL</b></p>	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021
<b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul>		
<b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>		

Attitudes :

- Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- Etre force de proposition en matière de SSQVS
- Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- Gérer le stress de la mission
- Maintenir son attention dans la durée
- Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- Veiller aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
- Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

Connaissances :

- Connaître les principes de prévention et règles de sécurité
- Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination, ...)
- Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids ...)
- Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- La qualité de vie et de santé en service
- L'hygiène et la sécurité en service
- L'impact du stress en service
- Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale, ...)
- Le cycle de la violence
- Perception de la mission des SIS par les personnes vulnérables
- La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies.
- L'impact du stress au travail
- La gestion des émotions
- Gestion des situations complexes et dramatiques
- Les structures et personnes ressources au SIS (SSSM, psychologue, ...)
- La prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42 – Livre II
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualités SDIS 42 N° 048 – 015 – 014 – 001 – 020
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plans de prévention (Pare-chocs, Cap Santé,.....)
- Modalités relatives aux ICP

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b> <b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021

### Bloc de compétences B

#### Activité : S'impliquer dans son activité

##### Compétences :

1. Analyser le contexte, identifier les situations complexes
2. S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances
3. Développer et encourager la réflexivité
4. Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif
5. Comprendre et rédiger des écrits
6. Exercer en qualité d'acteur du service public
7. Diffuser la culture du service public

##### Savoir-agir :

1. Observer la situation, le contexte, l'environnement  
Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
2. Adapter son comportement aux circonstances  
Anticiper sur les évolutions de la situation
3. Autoévaluer ses compétences et connaissances  
Contribuer à l'autoévaluation des compétences et des connaissances de son équipe  
Identifier les axes d'amélioration à développer
4. Développer les compétences et connaissances  
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer les compétences et connaissances
5. Utiliser les moyens de communication à disposition  
Comprendre les documents écrits  
Elaborer des écrits
6. Agir conformément aux missions du service public  
Se comporter avec l'utilisateur conformément aux valeurs du service public
7. Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen, du SIS  
Diffuser et partager les limites d'action de la mission du SIS

### Éléments des compétences

#### Habilités :

- Analyser le contexte avec objectivité et recul
- Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation
- Développer et diffuser la culture de sécurité civile
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Faire face aux aléas
- Rechercher des ressources adaptées pour progresser
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Développer et diffuser la culture du service public
- Agir avec une réactivité adaptée
- Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b> <b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021

Attitudes :

- Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences
- S'interroger sur ses pratiques
- Savoir se remettre en cause
- Assumer ses responsabilités
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, témoins, ...)
- Communiquer, transmettre la culture du service public
- Respecter et diffuser les normes de l'organisation
- Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation
- Exercer au sein d'une organisation mixte (SPP/SPV – homme femme – diversité sociale)

Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SIS
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus de l'amélioration continue, des démarches qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations liées à l'engagement citoyen
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- Statut particulier sapeur-pompier volontaire
- L'environnement associatif (FNSPF, UDSP, amicale, ...)

**Ressources à minima :**

- Règlement intérieur du SDIS
- Règlement opérationnel du SDIS
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- ITOP « Commandement »
- Charte des valeurs SDIS 42
- Guide de bon usage des réseaux sociaux
- Charte graphique du SDIS de la Loire

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONNEL</b></p>	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION</b> <b>REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Janvier 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b> <b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <b>Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b> Déc 2021

### Bloc de compétences C

#### Activité : Agir au sein d'un collectif

#### Compétences :

1. S'intégrer au sein du collectif
2. Travailler avec et pour le collectif
3. Echanger et partager les informations
4. Participer au développement du collectif

#### Savoir-agir :

1. Analyser les forces et faiblesses du collectif  
Développer la notion de collectif
2. Partager l'intérêt commun  
Favoriser la bienveillance
3. Echanger avec bienveillance et attention  
Partager en s'assurant d'être compris  
Agir dans le cadre de sa mission de service public  
Rendre compte des situations rencontrées
4. Participer au développement de l'esprit collectif  
Valoriser diversité et mixité

#### Éléments des compétences

##### Habilités :

- Motiver l'appartenance au collectif
- Organiser la dynamique d'amélioration du collectif
- Développer l'intelligence collective des équipes
- Gère la diversité et de la mixité des collectifs
- Communiquer avec efficacité
- Convaincre à l'oral
- Prendre la parole en public
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Utiliser tous types d'équipements SIC
- Savoir prendre en compte les médias
- Communiquer (ou pas) avec les médias

##### Attitudes :

- Se mobiliser pour le collectif
- Agir pour le développement du collectif
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Utiliser l'intelligence collective
- Construire une bonne argumentation
- Favoriser la bienveillance
- Favoriser l'intégration de collaborateur
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, témoins, ...)
- S'adapter à l'évolution des TIC

##### Connaissances :

- Organisation et missions du SIS
- Valeurs et normes de l'organisation
- La diversité et de la mixité des collectifs
- Complémentarité SPP/SPV
- L'intelligence collective
- La boucle « observer, analyser, agir »
- Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels
- Règles fondamentales de la communication interpersonnelle
- Procédures et langage radio
- Gestuelle et gestion de l'oral
- L'éloquence
- Régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112)
- Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale
- Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS

##### Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Arrêté d'organisation du SDIS de la Loire
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Charte graphique du SDIS de la Loire
- Charte des valeurs
- Guide de bon usage des réseaux sociaux

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONNEL</p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p><b>Création :</b> Janvier 2021</p>
	<p><b>Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités SUAP</b></li> <li>• <b>Activités opérations diverses</b></li> </ul> <p align="center"><b>Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b> Déc 2021</p>

### Bloc de compétences D

**Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels**

**Compétences :**

1. Contrôler et superviser la vérification des équipements de protection individuelle
2. Organiser la vérification des matériels et véhicules
3. Diriger le reconditionnement des équipements, matériels et véhicules

**Savoir-agir :**

1. Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés  
Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission  
Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle  
Réaliser des contrôles croisés
2. Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant et durant et après l'intervention  
Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement
3. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules  
Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux

### Éléments des compétences

Habilités :

- S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés
- Superviser le contrôle des EPI
- Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules
- Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement

Attitudes :

- Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement
- Accompagner les contrôles réalisés
- Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle

Connaissances :

- Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules
- Démarche qualité et amélioration continue

**Ressources à minima :**

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualité : P027 ; P028 ; P035 ; P036

